

Les collections d'imprimés italiens du XVIe siècle dans les fonds patrimoniaux universitaires : le cas de l'Université de Liège

L'Université de Liège, avec notamment quelque 500 incunables et près de 5000 livres imprimés au XVIe siècle, possède la troisième collection patrimoniale la plus riche de Belgique, juste derrière celles de la Bibliothèque royale de Belgique et de la bibliothèque de l'Université de Gand. À ce titre, elle détient le fonds ancien le plus important de la partie francophone du pays et constitue, à mes yeux, un beau cas d'étude pour la thématique qui nous réunit aujourd'hui. Toutefois, avant d'évoquer plus en détails le fonds italien du XVIe siècle, je me dois de dire un mot sur l'origine de la bibliothèque qui l'abrite.

À sa fondation en 1817, l'Université de Liège se voit doter d'un fonds ancien constitué à partir des reliquats de bibliothèques religieuses supprimées dans la tourmente de la révolution en 1796. Il s'agit principalement de livres en provenance des couvents des croisiers de Liège et de Huy auxquels sont venus s'adjoindre des ouvrages de l'ancienne bibliothèque des jésuites liégeois ainsi que de celle de l'abbaye d'Averbode, située à 60 km au nord-ouest de Bruxelles, et de celle de Saint-Trond, à 40 km au nord-est de Liège. Au début du XXe siècle, en 1903 pour être exact, la bibliothèque de l'université s'agrandit considérablement grâce à la générosité du baron Adrien Wittert qui légua son incroyable collection – sur laquelle je reviendrai plus tard – riche de plus de 20.000 volumes dont de nombreux livres anciens mais aussi plus de 25.000 dessins, des gravures et même une cinquantaine de tableaux. Le baron ne s'est pas simplement contenté de céder ses livres à l'université. Il a de surcroît constitué une rente annuelle et perpétuelle destinée non seulement à assurer l'entretien de son fonds, mais également pour procéder à des acquisitions ultérieures. L'Université de Liège a aussi profité des libéralités de l'un de ses anciens recteurs, le Prof. Constantin Le Paige décédé en 1929, qui a légué à son Alma Mater plus de 3.500 volumes et manuscrits relatifs aux sciences mathématiques et physiques. Par la suite, les collections n'ont plus connu d'accroissements notables. Actuellement, les finances de l'Université étant ce qu'elles sont, les maigres budgets alloués au fonctionnement de la bibliothèque ont été recentrés autour de la politique de conservation. Ainsi, à défaut de pouvoir enrichir le fonds ancien, tous les moyens sont mis en œuvre pour préserver ce patrimoine dans les meilleures conditions.

L'Université de Liège possède, comme je l'ai dit, un peu moins de 5.000 éditions du XVI^e siècle. Sans surprise, les livres en langue latine représentent la plus grosse partie de ce fonds, l'équivalent des trois-quarts avec un peu plus de 3.700 ouvrages. Viennent ensuite, loin derrière, les textes en langue françaises : un peu moins de 12 % du fonds avec quelque 580 pièces. L'italien occupe la troisième place en terme d'importance linguistique. Le dernier recensement, publié en 1994, révèle que l'Université de Liège conserve 253 livres imprimés dans cette langue, soit un peu plus de 5 % de l'ensemble des éditions du XVI^e siècle. La politique d'acquisition de livres anciens étant gelées depuis de nombreuses années, il est fort probable que ce chiffre soit toujours d'actualité. Les ouvrages en langue néerlandaise occupent une proportion presque identique avec 4,85 %. Les autres langues sont largement marginales : allemand (1,67 %) et grec (0,97 %), moins de deux pourcents. Les livres en hébreu, espagnol, syriaque et arabe ne représentent qu'à peine un demi pourcent du fonds XVI^e siècle.

Penchons-nous maintenant plus spécifiquement sur la collection de livres en langue italienne du XVI^e siècle. Ma présentation se fera en trois étapes. Il conviendra ainsi d'évoquer en premier lieu la composition de ce fonds avant de parler de son contenu pour terminer sur sa constitution.

Je n'ai malheureusement pas de données précises concernant les lieux de production, mais je peux vous dire qu'en fonction des informations en ma possession, la majorité de ces ouvrages sortent de presses vénitiennes. On notera aussi la présence importante de livres en provenance de cet autre grand centre typographique qu'est Lyon. Je ne dispose de données chiffrées que pour l'ensemble des livres imprimés en Italie, toutes langues confondues, où les productions vénitiennes sont largement dominantes, près de 85 %.

Le deuxième tableau montre la répartition chronologique du fonds. À l'image de la production italienne, on peut noter que les éditions parues dans la seconde moitié du siècle sont beaucoup plus nombreuses, l'ULg ne possédant qu'une trentaine de livres imprimés entre 1500 et 1540. La majorité du fonds, près d'un tiers, est composé d'éditions parue au cours des décennies 1541-1560.

Si l'on se penche de plus près sur les contenus, on s'aperçoit que les lettres modernes constituent le genre le plus représenté, toutes périodes confondues. Elles représentent un peu plus d'un tiers du fonds italiens (35,57 %) et près de 13 % de l'ensemble de la collection d'imprimés du XVI^e siècle. On y retrouve bien évidemment les grands noms de la littérature italienne que sont Dante, Boccace, Pétrarque, Castiglione ou encore Le Tasse.

L'autre grand genre littéraire est celui des textes historiques et géographiques, un peu moins d'un cinquième du fonds et uniquement des livres imprimés après 1540. On peut notamment citer l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, l'ouvrage de Paolo Giovo sur les mœurs turques ou encore la traduction italienne de l'histoire du règne de Louis XI par Philippe de Commines.

La matière religieuse arrive en troisième position, avec moins de 40 éditions, soit l'équivalent de 15 %. La majorité de ces éditions ont paru dans la seconde moitié du siècle et témoigne de la diffusion du catholicisme tridentin. On constate toutefois que la proportion d'œuvres religieuses est ici nettement inférieure à celle que l'on rencontre pour les autres langues : 27,5 % pour le latin, 23,2 % pour le français et jusqu'à 32,4 % pour le néerlandais.

Le phénomène est totalement différent pour les domaines artistiques. Bien que ces matières ne représentent que 8 % du fonds strictement italiens, elles recouvrent près d'un cinquième de l'ensemble de la collection d'imprimés du XVI^e siècle. On ressent ici tout l'intérêt pour la Renaissance et les arts italiens. À ce sujet, on ne sera pas étonné de retrouver la première édition des célèbres *Vies* de Vasari, mais je fus quelque peu surpris de ne pas avoir croisé la seconde édition de 1565 augmentée par l'auteur lui-même qui contient pourtant des éloges d'artistes liégeois contemporains, tel que Lambert Lombard.

Les sciences occupent, pour leur part, une place importante, la quatrième en valeur absolue, avec plus de trente ouvrages, ce qui correspond à 12,65 % du fonds italiens. Ces livres illustrent toute l'importance des auteurs italiens dans le formidable renouveau des matières scientifiques à la Renaissance, et ce dans tous les domaines, que ce soient l'architecture avec le traité d'Andrea Palladio, l'arithmétique avec Giovanni Sfortunati ou encore l'ingénierie militaire avec Buonaiuto Lorini.

Des traductions italiennes des grands représentants de la littérature et de la pensée antique se rencontrent également dans ce fonds, issus tant de la sphère latine que grecque. On peut notamment trouver des œuvres de Cicéron, Jules César, Ovide, Flavius Josèphe, Xénophon, Thucydide ou encore Aristote. Ces auteurs classiques représentent un peu plus de 5 % du fonds.

Enfin, terminons cette présentation par l'évocation du droit. Avec seulement 10 ouvrages, cette matière constitue la plus faible non seulement du fonds italien (moins de 4 %), mais également de l'ensemble de la collection d'imprimé du XVI^e siècle (1,5 %). On devine aisément les raisons pour lesquelles que le droit italien en langue vernaculaire a rencontré un faible écho aussi loin des Alpes. À ce sujet, on ne sera pas surpris que les pièces en langues latine, néerlandaise et française soient mieux représentées dans le domaine juridique, car en relation directe avec l'histoire du droit des anciens Pays-Bas et de la principauté de Liège.

Il reste encore une question à aborder, celle de l'origine et de la constitution de ce fonds. En effet, *a priori*, il peut paraître surprenant que la collection de livres en italien soit quantitativement plus importante que celle en néerlandais et arrive de surcroît après le français. Cette situation est d'autant plus étonnante qu'historiquement, la réception des ouvrages en langue italienne à la première Modernité à Liège est plus que marginale, comme nous l'avons montré avec Nicole Bingen dans le livres *Lectures italiennes dans les anciens pays wallons à la première Modernité*. L'une des pistes à privilégier pour comprendre cette situation consiste, selon moi, à reprendre ces livres un à un et d'étudier les anciennes marques de possession encore présentes pour comprendre le parcours qui les ont conduits à Liège. Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de passer en revue l'ensemble des 253 éditions en langue italienne. J'ai donc opté pour un échantillon représentatif et ai travaillé sur cinquante ouvrages pris au hasard dans les collections de l'ULg. L'examen de ces ouvrages a révélé la présence d'une quarantaine de traces laissées par un ancien propriétaire. Comme on peut le lire sur ce tableau, ces ex-libris date pour plus de la moitié du XIX^e siècle. On notera toutefois la présence de seulement cinq marques contemporaines à l'impression de ces ouvrages. Cependant, quiconque est habitué à travailler sur des fonds patrimoniaux ne s'étonnera pas de ce faible nombre.

Commençons par nous pencher sur ces ex-libris. Trois ont été apposés par des Italiens et deux par des Français, ou tout du moins des francophones. Je ne suis parvenu à n'identifier qu'un seul possesseur. Il s'agit du célèbre astrologue florentin Francesco Giuntini, né en 1523 et mort en 1590, qui a passé une grande partie de sa vie à Lyon. Ce dernier a revendiqué la possession d'un exemplaire de la première édition du traité d'arithmétique de Giovanni Sfortunati en laissant son nom sur la page de titre. Selon la légende, Giuntini serait mort écrasé par sa propre bibliothèque. Que cette légende soit avérée ou non, je peux vous certifier que je n'ai retrouvé aucune trace de sang sur l'ouvrage. Les autres propriétaires n'ont pas suffisamment laissé d'information permettant de conduire à leur identification ou n'ont tout simplement pas marqué l'histoire de leur sceau, à l'instar de ce curé de Saint-Mihiel en Lorraine, Sébastien Poiresson, qui a apposé son ex-libris sur une édition bilingue du Nouveau Testament imprimée par Guillaume Rouillé à Lyon en 1558.

J'ai relevé quatre ex-libris datant du XVIIe siècle dont un en provenance de Liège, retrouvé sur un exemplaire de la *Historia di Italia* de Guichardin paru à Venise en 1568. L'ouvrage a appartenu aux franciscains de la ville et témoigne de la présence de livres en italien dans les bibliothèques liégeoises, conventuelles tout du moins. Je suis toutefois un peu étonné de n'avoir pas rencontré d'ex-libris du collège des jésuites liégeois, vu qu'une partie de leur bibliothèque est à la base des collections patrimoniales de l'ULg. Il s'agit peut-être d'un hasard dû à l'effet d'échantillonnage de mon enquête. Signalons aussi la présence de l'*Histoire naturelle* de Ferrante Imperato publiée à Naples en 1599 qui a transité par la bibliothèque de Colbert.

Pour le XVIIIe siècle, je me contenterais de signaler cet exemplaire de l'édition de 1590 de la *Jérusalem libérée* du Tasse qui porte l'ex-libris armorié d'Henrietta Lousia Fermor, comtesse de Pomfret (1698-1761) et que j'ai choisi pour illustrer l'arrière-plan de mon Power Point. L'ouvrage est intéressant puisque la comtesse, qui est par ailleurs connue comme une auteure romantique, a mentionné avoir acheté le livre à Florence en 1740, lors de son voyage sur le continent. Le livre est ensuite passé dans la famille des Shelburne, à la suite du mariage de sa petite-fille Sophia avec William Petty FitzMaurice, deuxième comte de Shelburne, qui fut premier ministre d'Angleterre entre 1782 et 1783.

Ce volume est par la suite devenu propriété de l'Université de Liège grâce à la générosité du baron Wittert. Il illustre parfaitement le parcours suivi par bon nombre d'éditions italiennes du XVI^e siècle présentes dans les collections de l'ULg : achetées en Italie, puis passées dans les mains de bibliophiles avant d'entrer en possession du baron Wittert qui, à sa mort, les légua à l'ULg. Sur la cinquantaine d'éditions formant le corpus sur lequel repose ma communication, un tiers provient du legs Wittert. Ce généreux bibliophile n'était pas spécialement un collectionneur italianisant. Comme bon nombre de ses confrères, il désirait bâtir une bibliothèque à vocation universelle, digne des gentilshommes des siècles précédents. C'est pourquoi les éditions italiennes occupent une belle place dans sa collection. Il achetait ou faisait acheter des livres à des ventes organisées tant en Belgique qu'à l'étranger. Une dizaine de volumes ont également été acquis grâce à la rente annuelle et perpétuelle que le baron a constituée afin d'assurer l'entretien de son don et son accroissement ultérieur. La rente reposait sur la vente de 10.000 kg de froment par année, mais s'est pour ainsi dire réduite à des clopinettes à la suite de la dépression des années '20. Elle fut finalement supprimée une trentaine d'années plus tard.

Notons aussi la présence d'ex-libris de grands bibliophiles du XIX^e siècle dans les collections de l'ULg. On peut citer pour la Belgique Théodore de Jonghe (1818-1853), pour l'Angleterre le poète romantique Leigh Hunt (1784-1859), et pour la France l'architecte historiciste Hippolyte Destailleur (1822-1893). À ce stade, mes investigations ne m'ont malheureusement pas permis de découvrir par quel biais ces ouvrages sont arrivés à Liège.

Des membres du corps académique ont également légué à leur institution leur bibliothèque après leur décès. J'ai évoqué en introduction le Prof. d'astronomie et ancien recteur Constantin Le Paige qui a permis à une traduction italienne de Vitruve et un traité d'arithmétique signé par Francesco Ghaligai d'intégrer les rayons de la bibliothèque de l'ULg. Ces deux volumes avaient été acquis à la vente des livres du comte Giacomo Manzoni, ancien ministre des finances italien et auteur d'une étude sur la famille des typographes Soncino. Victor Chauvin, professeur d'arabe et d'hébreux, mort en 1913 a

également légué sa bibliothèque dont la traduction italienne du pseudo-Hégésippe faite par Pietro Lauro dans l'édition de Michele I Tramezzino parue en 1544.

On le voit, la collection d'imprimés italiens du XVI^e siècle de l'Université de Liège ne repose pas sur un noyau historique, qui serait formé de l'héritage des bibliothèques liégeoises d'Ancien Régime, mais plus particulièrement sur la générosité du baron Adrien Wittert ainsi que sur celle de bienfaiteurs des siècles passés, dans une moindre mesure.

En guise de conclusion, je voudrais évoquer le futur de cette collection et, plus largement, celui des collections patrimoniales universitaires. D'emblée, je vous dirais que j'appréhende ce futur avec pessimisme, teinté toutefois d'une forme de prudence, tant certaines initiatives sont réjouissantes. Dans le cas de Liège, je pense tout particulièrement à l'accent mis sur la professionnalisation de la restauration et la préservation des collections, l'ULg remplissant ainsi sa mission de transmission du patrimoine dans les meilleures conditions aux générations futures. L'ULg est également pionnière dans le domaine de l'Open Access, non seulement au niveau du dépôt institutionnel des publications de ses chercheurs, mais également au niveau du patrimoine. Je pense ici au projet DONum, l'acronyme de Dépôt d'Objets Numérisés, un projet né en 2009 et qui est une bibliothèque virtuelle permettant à chacun d'accéder aux collections numérisées d'objets conservés dans les services universitaires. Près de 550 éditions des XV^e-XVI^e siècles ont déjà fait l'objet d'une campagne de numérisation, les rendant accessibles gratuitement au public. À ce propos, et je le dis à dessein, l'équipe de St-Andrews de l'USTC devrait s'intéresser à ce projet, comme elle fait déjà pour d'autres bibliothèques virtuelles. En effet, un lien de l'USTC vers DONum augmenterait de façon considérable la visibilité des collections liégeoises dans le monde de la recherche et, par corollaire, sa valorisation. Pour l'anecdote, aucun des ouvrages sur lequel j'ai travaillé ne figure dans l'USTC. Il s'agit là d'un point essentiel, à mes yeux, pour ce type de fonds anciens. Leur survie, je pense, ne passera que par leur valorisation, qu'elle se fasse par le biais de la recherche, mais également et surtout par celui de l'enseignement et de la communication au grand public. Pour ma part, je me suis inscrit dans cette dynamique en prenant comme thème pour mon cours d'histoire du livre à la Renaissance mes recherches menées au sein d'EDITEF. D'ailleurs, la communication que je présente devant vous résulte en partie des résultats engrangés par mes étudiants, mais ce dont je suis le

plus heureux est l'exposition virtuelle que j'ai mis sur pied avec quelques-uns d'entre eux et qui est accessible via le site de DONum.

Au niveau des points positifs, je me permettrais aussi d'évoquer la Bibliothèque Moretus Plantin de l'Université de Namur qui, l'année dernière, a ouvert une seconde Réserve précieuse en son sein pour accueillir une importante collection de livres anciens provenant d'un institut jésuite attaché à l'université, le tout sur fonds privés. Cependant, mon enthousiasme concernant Namur est très vite retombé avec la rentrée académique en apprenant que le poste de conservateur des livres anciens vient d'être purement et simplement supprimé. Le message envoyé par les autorités académiques namuroises aux professionnels du livre ancien est désastreux. Selon eux, un fonds de livres anciens ne nécessiterait donc pas de recourir à l'engagement d'une personne qualifiée pour en assurer la gestion, l'étude et la valorisation. J'espère sincèrement que les autres universités ne s'aligneront pas sur le modèle namurois. Vu les coupes budgétaires drastiques que les universités opèrent actuellement dans leurs frais de personnel, il y a de quoi être inquiet. Ce sentiment est renforcé par l'absence de formation professionnalisante de ce domaine. S'il existe bel et bien des cursus destinés aux personnes désireuses de se tourner vers le monde des archives, rien de tel pour le livre ancien. Nous n'avons pas d'équivalent de l'École des Chartes ou de l'enssib. S'il existe bien un cours de codicologie dans chaque université, je me suis aperçu que je suis le seul à enseigner l'histoire du livre à la Renaissance en Belgique francophone. Mais me direz-vous, pourquoi créer des Masters en gestion du patrimoine livresque ancien vu que l'on supprime les rares postes ? Vous comprendrez donc mon pessimisme pour le futur des collections patrimoniales universitaires.